

ABONNEMENT

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 22 OCTOBRE

DISCOURS

DE
M. LE COMTE DE PARIS
AU BANQUET DE NEW-YORK

Lundi 20 octobre, à six heures du soir, ainsi que nous l'avions annoncé, un grand banquet a été offert à Monseigneur le Comte de Paris, à New-York, par ses anciens compagnons d'armes de l'armée du Potomac. Le télégraphe a apporté à Paris la traduction de plusieurs fragments importants du discours que le Prince vient de prononcer en anglais, par galanterie pour ses convives, et qui a été accueilli par des hurrahs enthousiastes.

Voici quelques extraits de ce beau discours :

« Messieurs et chers anciens camarades,

» Vingt-huit ans se sont déjà écoulés depuis le jour où j'abordais ici pour la première fois. Je vous apportais alors ma jeunesse, mon goût pour les aventures et une épée qui n'était jamais sortie du fourreau.

» C'était à l'heure de vos difficultés les plus graves, et peut-être fallait-il alors un certain courage moral pour affirmer, à l'encontre des préjugés de l'Europe, une foi absolue dans le triomphe final de votre Constitution et de votre cause.

» Les nombreux témoignages de sympathie que j'ai reçus ont été pour moi la meilleure des récompenses et ont établi entre la nation américaine et ma famille les liens d'un attachement solide.

» Laissez-moi vous rappeler que cet attachement tire son origine d'événements plus anciens, puisqu'il remonte aux premiers jours de votre existence comme nation indépendante. Le nom de Bourbon, qui se lit si souvent sur la carte de votre pays, montre la popularité que la Maison de France doit à l'aide si généreusement prêtée par elle, sous le règne de Louis XVI, à votre colonie émancipée. La génération qui vous a précédés n'avait pas oublié non plus comment mon grand-père le roi Louis-Philippe, après avoir été lui-même l'hôte de Washington (à Mount Vernon), avait coutume de recevoir les Américains qui visitaient la France, alors qu'il était sur le trône.

» La sympathie que j'ai pu mériter à mon tour pour m'être enrôlé sous la bannière étoilée, quelques semaines après la bataille de Bull-Run, je dois la partager avec mon oncle le prince de Joinville et avec mon frère le duc de Chartres, le légendaire Robert le Fort des tristes jours de 1870. Tous deux encore, grâce à Dieu, pleins de vie et d'activité, mais retenus par d'impérieux devoirs, n'ont pu, malgré leur vif désir, m'accompagner dans ce voyage ; ils m'ont chargé de vous apporter leurs souvenirs et leurs vœux.

La salle entière applaudit.

» Que pouvais-je, messieurs, vous apporter de plus en ce temps de paix et de prospérité ?

» Un livre ? En effet, quelques-uns d'entre vous peuvent le savoir, j'ai entrepris d'écrire

avec impartialité une histoire générale de votre grande guerre civile et d'élever ainsi un monument à la mémoire des luttes héroïques où se sont mesurées les deux armées du Nord et du Sud.

» Mais mon œuvre n'est pas terminée, la vie errante d'un exilé n'est guère favorable à l'achèvement d'une si longue entreprise.

» J'ai cru mieux faire et je crois que vous m'avez approuvé de vous amener mon fils.

Des bravos enthousiastes accueillent ces paroles :

« Je l'ai amené, continue M^r le Comte de Paris, parce que je suis fier de lui. »

Ici les applaudissements redoublent.

« Déjà, par un acte hardi, il a su montrer combien il aimait son pays et quel ardent désir l'animait de remplir ses devoirs de soldat. Il a pensé, comme moi, que rien ne pouvait être plus intéressant et plus instructif que de visiter votre grande et glorieuse contrée. Nous venons de suivre ensemble la trace des armées qui ont foulé le sol de la Virginie, du Maryland et de la Pensylvanie, et en même temps nous avons retrouvé encore vivante celle qu'ont laissée les vétérans de Rochambeau, alors qu'ils combattaient côte à côte avec les jeunes troupes de Washington et les volontaires de La Fayette. Vous pouvez juger quels sentiments ont fait battre notre cœur chaque fois que nous avons visité ensemble quelque site illustré par les exploits de cette vieille armée française qui a marché pendant des siècles sous la conduite de mes ancêtres, dans les rangs de laquelle plus de quarante membres de la Maison de France ont trouvé la mort, et qu'unissent toujours à ma famille, en dépit des efforts fait pour les rompre, des liens indestructibles. »

Le prince revient ensuite sur les événements auxquels il a assisté pendant son premier séjour en Amérique :

« Durant les épreuves de cette terrible guerre, les deux partis en présence avaient appris à se respecter, je dirai plus, à s'admirer l'un l'autre. Aussi, lorsque la question qui était en suspens fut irrévocablement décidée par le sort des batailles, le plus illustre représentant de la cause vaincue a-t-il pu serrer cordialement la main de son vainqueur sous le chêne historique d'Appomatox. Quelques jours après, le plus grand des dangers qui avaient menacé votre pays avait disparu. Des armées puissantes qui s'étaient rassemblées, comme les nuages noirs s'assemblent aux premiers éclats du tonnerre, s'étaient rapidement dissoutes.

» Cette grande réconciliation a été l'œuvre de votre République, et votre République a pu l'accomplir parce qu'elle est essentiellement un gouvernement national.

» Je n'ai pas l'intention, comme vous le savez, de m'engager sur le terrain de la politique. Je ne puis cependant me défendre de rappeler, qu'il y a trois cents ans, mon pays a connu aussi les horreurs d'une guerre civile sanglante et qui avait mis en péril son existence même. Mais il a vu ses plaies pansées et sa grandeur rétablie par la politique paternelle et sage d'un pouvoir assez fort pour rallier

tous les Français autour de son drapeau, et ce pouvoir était fort parce qu'il était un gouvernement national. C'était la Monarchie du roi Henri IV. La Monarchie en France, comme la République en Amérique, est et demeure, en effet, malgré un siècle de révolution, la seule forme de gouvernement traditionnelle et nationale à la fois.

» C'est pourquoi, messieurs, vous qui êtes républicains au sens le plus large et le plus noble du mot, vous devez cependant le comprendre, les sentiments de fidélité et de dévouement à la vieille Constitution américaine, qui font votre honneur, ne sauraient exister en France à l'égard de la République qui est un gouvernement nouveau.

» Vous devez comprendre également qu'un grand nombre de Français demeurent fidèles aux traditions d'un passé glorieux, et qu'ils considèrent comme un devoir patriotique de consacrer toute leur intelligence et toute leur énergie à préparer, par les moyens légaux, le retour de la Monarchie.

Abandonnant alors le terrain de la politique, et parlant des merveilleuses découvertes que l'on doit aux Américains :

« Mais si nous admirons vos progrès, messieurs, a continué le prince, nous les voyons, cependant, sans jalousie. »

Puis, faisant allusion aux rigneurs commerciales dont les États-Unis semblent menacer la France, rigneurs que le prince voudrait voir atténuer ou disparaître le plus tôt possible, il a ajouté :

« Je n'ai pas non plus l'intention de toucher à l'économie politique ; mais je tiens à exprimer devant vous l'espoir que deux pays qui n'ont jamais pris les armes l'un contre l'autre ne se trouveront pas engagés dans une guerre d'une autre nature, qui à la longue pourrait coûter cher à chacun d'eux. J'ajouterai que je ne puis m'asseoir à vos tables hospitalières, ni admirer, comme je le fais souvent, l'élégance des toilettes qui ajoutent encore à la grâce de vos femmes et de vos filles, sans me dire tout bas que vous ne prendriez peut-être pas facilement votre parti de vous passer de nos vins français et de nos soies françaises. »

Et comme les applaudissements de tous soulignaient ces paroles, le prince a terminé son toast par ces mots :

« Comme compagnon de vos luttes d'autrefois, comme témoin de votre prospérité d'aujourd'hui, comme Français, comme représentant de cette vieille race royale qui a soutenu les premiers pas de votre jeune République, messieurs, je vous propose de boire à la prospérité et à l'amitié durable des États-Unis et de la France. »

Toute l'assistance était debout, applaudissant.

La traduction de ce magnifique discours peut contenir quelques imperfections en raison de la transmission par câble. Mais le *New-York Herald* doit donner aujourd'hui le texte complet de ces éloquentes paroles.

La première journée

L'impression produite par la séance d'ouverture du Palais-Bourbon n'a pas été heureuse. Nous ne croyons pas qu'on se réjouisse beaucoup, dans l'entourage ministériel, de ce début.

Évidemment la demande de poursuites, crânement portée à la tribune par M. Goussot, ne pouvait être qu'un coup d'épée dans l'eau. On savait le ministre résolu à se tenir coi.

Mais l'attitude du ministre de l'intérieur n'a rien eu de brillant. Son argumentation pitoyable ne pouvait tenir debout en présence des déclarations logiques et concises du député Goussot. La justice « facultative » érigée en système de gouvernement rappelle la justice « relative » dont se plaignait non sans raison M. de Salaberry.

La majorité n'a point paru enthousiasmée par le discours ministériel et ce n'est point le zèle intempestif de M. Joseph Reinach, durement étrillé par M. Déroulède, qui a mis les rieurs du côté ministériel.

Du réquisitoire de M. Alype contre les procédés de l'administration coloniale que le sous-secrétaire d'État a traité avec une désinvolture étrange, il reste acquis que le gaspillage et le bon plaisir administratif s'épanouissent dans toute leur beauté, sur le terrain colonial.

Tout cela n'est point de nature à rehausser le prestige gouvernemental. Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est l'indifférence manifestée par la majorité à l'égard des errements coloniaux. Cette complicité morale du gouvernement a frappé tous les esprits. Comment espérer alors que les abus du régime républicain qui nuisent à la prospérité et à l'avenir de nos colonies puissent être jamais déracinés ?

Restait la discussion sur l'urgence du projet Hubbard tendant à faire élire les sénateurs par le suffrage universel direct. Voter la mort du Sénat ne pouvait avoir aucune chance de succès auprès de la majorité ; tourner la difficulté en proposant un mode d'élection qui tuerait le Sénat, c'était plus habile.

L'intervention du président du conseil pour obtenir le rejet de l'urgence a failli aboutir à un échec, puisqu'elle n'a été repoussée que par une majorité de quatorze voix. Cette fois encore le gouvernement n'a pas à se réjouir de son succès.

En somme, la première journée parlementaire n'a point consolidé le cabinet ; son autorité politique et son influence parlementaire semblent toucher à leur déclin.

La discussion générale du budget qui s'ouvre jeudi pourrait ménager plus d'une surprise désagréable au ministre des finances : le siège du gouvernement est fait. EDMOND ROBERT.

INFORMATIONS

Quatorze membres sont déjà inscrits pour prendre la parole dans la discussion du budget. Ce sont, dans l'ordre d'inscription alterné : MM. Boudenot, Freppel, Jamais, de Soubeyrand, A. Legrand, Félix Faure, Maujan, Daynaud, Lanjuinais, d'Aillières, Millerand, Poincaré, Porten.

L'IMPÔT SUR LES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

L'article 2 établissant la quotité du nouveau droit dit que les produits dont le prix de vente annoncé au public est de « 5 francs et au-dessus » seront taxés, par chaque 5 fr., d'un timbre de 0,30 centimes à l'intérieur et d'un timbre de 0 fr. 06 centimes s'ils sont destinés à l'exportation.

LE DUEL DÉROULÈDE-REINACH

Dans le duel au pistolet qui a eu lieu dans la matinée entre MM. Reinach et Déroulède, la balle de M. Reinach n'a pas atteint M. Déroulède, et le pistolet de ce dernier n'a pas parti. Les témoins de M. Reinach ont proposé à M. Déroulède de recommencer le combat, mais M. Déroulède et ses témoins ont décliné la proposition.

AMX fêtes de Lamartine, à Mâcon, après la lecture du rapport sur le concours de poésie, M. Tony Revillon, député, a prononcé un discours au nom de la Société des gens de lettres; une phrase a été très applaudie :

« Il y a des gens, a dit l'orateur, qui entrent pauvres dans la politique et en sortent riches; Lamartine, lui, y est entré riche et il en est sorti pauvre. »

L'ÉLECTION DE SEINE-ET-OISE

M. de Caraman a été dimanche définitivement battu dans la circonscription de Rambouillet. M. Viau, ancien boulangiste, devenu radical, succède à M. Barbe, qui siégeait parmi les radicaux. La proportion relative des partis ne se trouve donc pas modifiée par ce résultat. Ce que nous tenons à faire remarquer, c'est qu'au second tour, M. de Caraman n'a été combattu par aucun journal conservateur, et que ces journaux ont presque tous engagé leurs amis à voter pour M. de Caraman, malgré ses déclarations si nettement républicaines. On ne saurait donc contester que les conservateurs aient poussé, en cette circonstance, l'esprit de conciliation aussi loin que possible. Nous voulons croire que si, sur quelque point du territoire, la lutte venait à s'engager entre un radical et un conservateur, le groupe républicain modéré et les journaux qui représentent ses idées auraient à cœur de montrer la même correction d'attitude.

LES ÉLECTIONS DE NIMES

On sait qu'à la suite d'incidents tumultueux, le ministre de l'intérieur avait dissous le Conseil municipal de Nîmes. Malheureusement pour le ministre, il était obligé de convoquer les électeurs pour remplacer le Conseil dissous. Les élections avaient lieu dimanche. Elles ont eu le caractère d'un échec absolu pour l'administration préfectorale.

Dans la première section électorale, la liste de protestation, ayant à sa tête M. Numa Gilly, est émise par environ 300 voix de majorité contre la liste opportuniste.

Dans la seconde section, la liste royaliste, ayant à sa tête M. de Bernis, est élue à 1,200 voix de majorité.

Des impôts, s. v. p.

Sous ce titre, un membre de la commission du budget écrit :

« Le beau mouvement d'économies qui avait entraîné la commission du budget est maintenant épuisé. Et l'on revient à l'impôt sur les spécialités pharmaceutiques... »

» Nous aurons donc un impôt de plus.

» Nous en manquons.

» Sera-ce le dernier de la collection ?

» On peut espérer le contraire.

» Le budget qu'on apporte si vite est peut-être le plus incertain des budgets.

» Il s'y produit des mouvements étranges tous les jours.

» C'est un déficit qui s'élargit ou qui se comble. Vienne un trou nouveau : on inventera un impôt de plus.

» D'autre part, on réduit l'intérêt accordé aux dépôts des caisses d'épargne. Cela est rigoureux, mais semble inévitable. Quoi qu'il en soit, la chose est décidée. Que fera-t-on du profit de l'opération ? On va le mettre dans un bas de laine, pour garantir les dépôts en cas de crise. Curieuse idée ! Les dépôts sont garantis par l'Etat. Je suppose une crise qui puisse faire tomber le crédit de l'Etat. Que trouvez-vous dans votre bas de laine comme garantie ou comme moyen de remboursement ?

» Des titres de rentes, c'est-à-dire des titres d'Etat, forcément enveloppés dans son crédit.

» L'idée de cette mesure est prodigieuse.

» On demande qu'au moins cette réduction, qu'on ne peut s'empêcher de regretter en la votant, PROFITE AUX CONTRIBUABLES.

» REFUSÉ.

» Ainsi, on va supprimer aux déposants une grosse partie des intérêts dont ils bénéficiaient, sans profit pour les contribuables.

» Le bas de laine seul sera content.

» Quelle idée bizarre !

» Ainsi, pas d'économie sans impôts. C'est la conception financière du cabinet ; ce n'est peut-être pas celle des électeurs.

» CAMILLE PELLETAN. »

M. Laurent persiste !

Dans un article intitulé : *Note de rappel*, M. Charles Laurent, rédacteur en chef du *Jour*, résume en ces termes la campagne qu'il a en-

treprise contre le ministre des finances et ses agiotages :

« J'ai dit que M. le ministre des finances, oubliant scandaleusement son devoir, avait joué à la Bourse, dans ces derniers mois, et profité, dans son intérêt personnel, des fluctuations du marché, que lui-même il réglait d'autre part, grâce aux achats incessants et d'importance variable pratiqués avec l'argent des caisses d'épargne.

» Cette accusation, que l'on a en vain tenté d'infirmer en publiant au *Journal officiel* un tableau des achats quotidiens de rente faits par le Trésor depuis le 1^{er} janvier 1890, cette accusation subsiste toute entière.

» Je la maintiens.

» Je ne saurais la renouveler dans chaque numéro du *Jour*, et jusqu'à ce qu'on me mette judiciairement en demeure de prouver mes dires, je ne saurais rien publier de plus.

» Mais aux représentants du pays, qui reviennent de leurs départements et qui vont reprendre leurs travaux, j'adresse cette simple note de rappel, afin qu'ils en fassent ce que de droit. »

On attend toujours la réponse de M. Rouvier aux accusations dirigées contre lui par M. Laurent. On prétend qu'on pourrait trouver d'autres sujets d'accusation contre le ministre. Nous ne savons ce qu'il y a de fondé dans ces bruits. Signalons seulement une curieuse révélation faite par un journal conservateur de province : *La Franche-Comté*. Ce journal dit avoir reçu des renseignements qui l'autorisent à poser une question qu'il formule en ces termes : « Est-il vrai que le gouvernement ait envoyé aux communes une circulaire autographiée dans laquelle on les engage vivement à consacrer leurs fonds disponibles à l'achat de titres de 3 0/0, en insistant sur les avantages que peut leur offrir une telle opération ? » Si M. Rouvier a considéré que son honorabilité, mise en cause par M. Laurent, ne valait pas d'être défendue, pouvons-nous espérer du moins qu'il se dégagera de la responsabilité qu'une telle circulaire, si son existence était confirmée, ferait peser sur son administration ?

Il y a quinze jours, M. Goblet demandait avec inquiétude, dans la *Revue bleue* : « Où nous mène-t-on ? » L'ancien ministre a poursuivi son enquête, et aujourd'hui il nous dit dans la même *Revue* : « Où l'on nous mène. »

Frémissez, républicains, on vous mène à l'église, et qui vous y conduit ? Ce même Constant et ce même Freycinet, exécuteurs des décrets, qui depuis... Rome alors redoutait leur vertu républicaine. Maintenant ils sont tombés dans le bénitier.

« Que nous sommes loin, écrit M. Goblet,

de la fameuse formule : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » Non seulement nous voyons les Congrégations non autorisées, y compris les Jésuites, rentrer les nues après les autres, sous la protection du ministre même qui les expulsait il y a dix ans, mais elles reviennent enhardies et plus envahissantes qu'elles n'étaient autrefois. »

L'Eglise s'empare de l'enseignement, les fonctionnaires eux-mêmes envoient leurs fils aux écoles catholiques.

Le *Matin*, qui pourtant est ministériel à ses heures, chante la même antienne. « Les lycées se dépeuplent », écrit-il, les grands lycées de Paris sont en baisse, Louis-le-Grand perd soixante élèves ; en province, c'est pis encore, « Nantes n'a que 45 internes. Orléans, Chartres, Vendôme, Caen..., bref, tous les lycées signalent la même décroissance. »

Les motifs de cette décadence sont nombreux, le *Matin* les range sous cinq chefs principaux, et celui qu'il signale avec le plus d'amertume est la concurrence religieuse ; à gauche, on attaque les aumôniers, et cela fait tort aux lycées.

« La généralité des parents s'imaginent que l'aumônier des lycées est supprimé, et pour cette raison — fautive — l'enfant est placé, jusqu'au jour de sa première communion, dans une institution religieuse qui, la communion faite, sait bien le garder.

» Les proviseurs signalent aussi le fâcheux exemple donné par des fonctionnaires même du gouvernement, qui confient l'éducation de leurs fils aux établissements religieux. »

Même note dans le *Radical* qui réclame les noms des fonctionnaires coupables. *La Lanterne* est exaspérée : « Nos lycées sont déserts, écrit-elle ; la rentrée scolaire est, pour les établissements de l'Etat, une véritable débâcle. »

Ce que dit le *Matin* pour le lycée de Nantes est faux. Le *Temps* rétablit la vérité en disant que ce lycée compte cette année 75 internes. Il faut dire que cet accroissement est dû à la présence d'un savant abbé à la tête de l'établissement.

Le Comte de Paris en Amérique

On télégraphie de New-York, 19 octobre :

« Monsieur le Comte de Paris avait profité hier de sa présence à West-Point pour visiter l'Ecole militaire. Il y a passé en revue le bataillon des cadets.

» Le Prince doit se rendre demain à l'usine Edison. »

Le *New-York Herald* a reçu la dépêche suivante de New-York, 20 octobre :

« Le général Daniel E. Sickles, qui commandait à la bataille de Gettysburgh où il perdit

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

Puis, toujours avec la même spontanéité séduisante, Antoinette salua le frère de lait de son fiancé.

Elle le connaissait déjà ; elle l'avait vu, pour la dernière fois, à Saint-Pair, le soir où on l'avait apporté, sanglant, dans le salon de M. de Buheil. De son côté, Pierre retrouvait les traits charmants de la jeune fille dans le souvenir qu'il avait gardé d'une visite faite à son îlot par tout un parti d'excursionnistes à la tête desquels se trouvait le père de Jeanne.

Il échangea avec Antoinette quelques paroles aimables, de ces gais propos que l'enjouement de la riieuse créature rendait faciles. Il la félicita sur son choix, fit de Jean un éloge hyperbolique qui parut causer un grand plaisir à la fiancée et flatter énormément l'amour-propre de ses parents.

A son tour, celle-ci, dès qu'elle se trouva seule avec le lieutenant de vaisseau, s'empressa de dire tout le bien qu'elle pensait de son ami. Pierre lui avait toujours été sympathique. Mais, en ce moment, il venait de conquérir toutes ses faveurs.

— Quel dommage, murmura-t-elle, en manière de conclusion, qu'un homme aussi aimable et aussi distingué se soit volontairement retiré du monde ! Quand je serai votre femme, Jean, nous nous emploierons tous deux à guérir votre ami de cette tristesse qui annihile ses facultés. Vous m'aidez à lui trouver aussi une femme.

— Pourvu qu'elle vous ressemble, fit en souriant l'officier, qui, décidément sous le charme, promit tout ce que l'on voulut, oubliant à cette heure que les causes de cette tristesse de Pierre ne pouvaient le laisser indifférent, lui le frère de la pauvre morte si longtemps pleurée.

Cependant, on avait visité la villa. Je la cave aux greniers, la vanité de Mme Dumarroy ne pouvait se contenter à moins. Ne fallait-il pas que la parvenue fit étalage de toutes ses richesses nouvelles ? Vingt fois l'esprit inquiet de Pierre fut sur le point de lui mettre aux

lèvres une question sur les origines de cette fortune, sur les titres de propriété en vertu desquels les Dumarroy succédaient aux Buheil dans la possession de la somptueuse demeure.

Mais, chaque fois, la question mourut sur les lèvres de L'Olonnois. Il craignait d'être indiscret, ou plutôt il eut peur qu'en manifestant une sorte de sollicitude pour les précédents maîtres du chalet, il ne laissât transparaître le secret de son cœur, cet amour qu'il s'était si tardivement avoué à lui-même.

Comme la villa n'était pas suffisamment prête au gré de Mme Dumarroy, comme on attendait encore quelques amis, la cérémonie des fiançailles et de la signature du contrat fut remise au lendemain. On se contenta, pour ce jour-là, d'aller prendre ses repas au meilleur des hôtels de Dinard, car, à ce moment de l'année, en l'absence de tout voyageur, ceux-ci étaient ravis de régaler quelques hôtes de passage, en retard sur la saison passée, en avance sur la saison prochaine.

Le soir venu, les convenances exigèrent que Jean allât chercher un gîte ailleurs que sous le toit de sa future. Il préféra regagner l'*Alcyone*, comme aussi Pierre, malgré les sollicitations pressantes de Mme Dumarroy. On ne retint

donc au chalet que la bonne Mariannik, un peu dépaysée dans ce milieu, où on lui prodiguait avec insistance la dénomination de « Madame Le Tianek ».

Pierre et Jean se retrouvèrent en tête à tête sur le pont du cotre. Ensemble, ils purent deviser en face des fenêtres encore éclairées de la villa, tandis qu'autour d'eux la mer, dans la majesté de son sommeil, laissait bruir à peine les battements de son pouls, et s'étalait en une nappe sans bornes sur laquelle les lueurs traînantes de la lune faisaient onduler de merveilles rubans d'argent.

Ce grand silence de la nature avait un repos sublime fait pour laisser mieux entendre les solennels avertissements de l'infini.

Le bonheur rend certains hommes intempérants, en paroles, du moins. Jean fut particulièrement loquace, ce jour-là, et se répandit en exclamations de bonheur.

Pierre demeurait songeur. Au cours de cette longue visite, si complètement indifférente pour lui-même, il n'avait pas trouvé une seule occasion de toucher au seul sujet qui l'intéressait. A cette heure, où il ne pouvait plus se donner le change, Jeanne occupait toute sa pensée. « Où était-elle ? Que faisait-elle ? L'ancien

une jambe, a donné aujourd'hui, chez Delmonico, un grand déjeuner en l'honneur de Monseigneur le Comte de Paris.

Après le repas, le Comte de Paris, le duc d'Orléans et leur suite se sont rendus à Shewell-Park, New Jersey, où le célèbre Edison a fait à ses visiteurs les honneurs de son magnifique laboratoire électrique.

Ce soir, un grand banquet a été offert, au New Plaza Hôtel, à Monseigneur le Comte de Paris par ses anciens camarades de l'armée de Potomac. Cette manifestation sympathique a été splendide. Presque tous les généraux survivants de la guerre de Sécession y assistaient.

Le général Daniel Butterfield, qui présidait le banquet, a prononcé un discours de bienvenue à l'adresse du Comte de Paris.

Le Prince a répondu en anglais; son discours a fait une grande impression.

(Nous donnons plus haut le texte de ce discours.)

Le général Sherman, le général O. Howard et quelques autres ont pris ensuite la parole.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LA MISSION VIALA

La mission que M. le professeur Viala remplit en ce moment en Anjou au sujet des cépages américains qui sont susceptibles d'être employés à la reconstitution du vignoble, est près d'arriver au terme de sa course.

Les vignes américaines préconisées par M. Viala le plus particulièrement sont le *Jacquez* et le *Rupestris*, dans l'arrondissement de Saumur et dans celui d'Angers.

Le *Riparia* n'a été déterminé que sur deux points seulement jusqu'au 19 octobre, à Saint-Lambert-du-Lattay et à Rablay.

Très peu de points sont également considérés comme pouvant recevoir le *Solonis*.

Le savant et jeune professeur estime que dans l'arrondissement d'Angers, sur les coteaux du Layon, la reconstitution sera facile et rapide sous réserve de quelques points exceptionnels comme à Faye, à Chavagnes et à Machelles par exemple.

Dans l'arrondissement de Saumur, beaucoup de consultations négatives ont été données sur les terrains crayeux et tuffeux, mais par contre la vaste plaine de la Champagne de Montreuil-Bellay est entièrement reconstituable.

La consultation de M. Viala sur les terrains de la Champagne est une véritable bonne fortune pour ce pays-là.

Martigné, qui n'a pas eu la visite de M. Viala, doit considérer la reconstitution du

vignoble de Maligné comme facile.

Il n'en sera pas de même dans les terres à sous-sol crayeux qui entourent le bourg, mais les sables qui s'étendent vers Brigné sont reconstituables.

M. Viala nous a témoigné, à maintes reprises, son étonnement de l'importance du vignoble angevin et de la qualité remarquable et spéciale de ses vins.

Il n'admet, qu'à titre de concession, les producteurs directs dans les plantations à venir, et jusqu'à concurrence de la production du vin nécessaire à la consommation du ménage.

C'est aux porte-greffes que les vigneronns doivent s'attacher pour conserver les cépages cultivés en Anjou, qui ont fait depuis des siècles la renommée de nos vins. Ils donneront tout aussi promptement et plus sûrement que les producteurs directs des vins français, si recherchés à l'étranger.

L'intérêt particulier et l'intérêt national doivent entraîner les populations vigneronnes de l'Anjou vers les vignes porte-greffes.

Dans le Saumurois, M. Viala a été suivi par de nombreuses personnes.

Au domaine départemental du Prieuré, deux cents vigneronns prenaient part à la réunion. A Montsoreau, beaucoup aussi étaient là, de même à Varrains-Chacé, à Montreuil, à Saint-Georges-Châtelais, à Tigné où la grande salle du château était littéralement bondée.

Nous avons été surpris de trouver aussi peu de monde sur la côte du Layon.

Par contre, au Champ et à Machelles, les vigneronns m'ont semblé plus empressés à accueillir les enseignements du savant maître.

Dimanche, la conférence de Chalonnnes avait attiré bien près de trois cents personnes.

Le soir, un banquet de cinquante couverts, organisé par les soins de la municipalité, a été offert à M. Viala.

Nous reviendrons prochainement et par le menu sur les consultations données sur le terrain par le professeur de viticulture de l'Institut agronomique.

Pour le moment, nous nous bornerons à dire que nous voyons confirmer par M. Viala l'opinion que depuis plusieurs années nous n'avons cessé d'émettre, que le *Riparia* ne pourrait qu'être exceptionnellement utilisé pour la reconstitution de nos vignes; que le *Rupestris* serait le cépage fondamental de nos coteaux, avec l'*York-Madeira*.

M. Viala préfère le *Jacquez* à l'*York*, parce que le *Jacquez* a une végétation plus vigoureuse que l'*York* qui pousse lentement dans ses premières années. C'est le seul point sur lequel nous différons; il est de mince importance.

A. BOUCHARD.

officier était de ces natures qui n'admettent aucune atteinte à l'austérité du devoir. Jeanne était la femme d'un autre, du moins toutes les probabilités étaient pour qu'elle le fût. Il s'interdisait le désir. A dire le vrai, il ne se l'interdisait point, puisqu'il n'avait pas besoin de se l'interdire. L'amour a ses pudeurs sacrées; l'être aimé demeure idéal jusqu'au jour de la possession, et Pierre savait bien qu'il ne posséderait jamais cette femme objet de son culte silencieux.

Mais il se découvrait tout au fond du cœur comme un immense besoin de la revoir, de lui parler, de s'imprégner encore de toute la poésie que dégageaient sa jeunesse et sa beauté. Et, pourtant, il tremblait à la pensée de ce revoir; il n'envisageait qu'avec un frisson l'hypothèse de cette rencontre, imminente malgré tout, puisque, certainement, la jeune femme ne se ferait point faute d'assister au mariage d'Antoinette Dumarroy.

Sous les joyeuses explosions de Jean, il releva la tête.

— Te voilà bien heureux, toi ! prononça-t-il avec une vague ironie.

— Oui, mon cher Pierre, bien heureux. Et toi ?

— Oh ! moi, je ne puis être heureux que de ce qui fait ton bonheur, mon cher Jean. Dieu ne m'a pas mis d'autres joies dans mon lot.

— Ce qui veut dire — fit le lieutenant de vaisseau — que tu es voué à la tristesse et au célibat perpétuels, n'est-ce pas ?

Et, comme Pierre ne répliquait point :

— Ecoute, mon frère, poursuivit Jean, d'une voix émue, toute chose a son temps. Je ne puis supporter cette idée que tu aies voué ta jeunesse à l'isolement et à l'oubli. Certes, ce n'est pas moi qui devrais te tenir ce langage, moi, le plus directement honoré par ta constance et ton attachement au souvenir de notre bien-aimée Jeanne. Pourtant, c'est moi qui te parle, c'est moi qui n'hésite pas à te dire : « Pierre, quand on a aimé une sainte comme Jeanne, ce n'est pas avec le crêpe au front qu'on l'honore. Tu n'es point demeuré sur la terre pour y traîner une existence de larmes et de renoncements. Tu as mieux à faire au sein de ce monde qui ne t'a fait aucun mal et sur lequel tu as volontairement fermé ta porte. »

(A suivre.)

COLLÈGE COMMUNAL DE SAUMUR

M. Hamelin, professeur pour l'enseignement spécial (2^e ordre, 4^e classe) au collège de Morlaix (Finistère), est nommé professeur d'anglais au collège de Saumur.

BRISSAC. — Nous croyons savoir que Héry, le soldat du 66^e régiment d'infanterie, auteur involontaire de l'accident qui a eu, ainsi que nous l'avons annoncé, un dénouement fatal, a été mis en liberté après avoir subi un interrogatoire dans le cabinet de M. le juge d'instruction.

Héry serait, paraît-il, néanmoins poursuivi devant le tribunal correctionnel d'Angers, pour avoir occasionné, « par imprudence », la mort du malheureux Chénaie.

TIRAGE FINANCIER

Obligations de la ville de Paris (1874).

Le numéro 250,936 gagne 100,000 francs. Les numéros 267,930, 1,151,183, gagnent chacun 50,000 francs.

Les numéros 1,150,444, 672,507, 532,755, 1,008,370, 796,788, 961,149, 731,768, 766,584, 1,153,034, 1,106,270, gagnent chacun 10,000 francs.

75 numéros gagnent en outre chacun 4,000 fr.

LE CENTENAIRE DE LAMARTINE

Mâcon, 21 octobre.

Ce matin, à dix heures et demie, a été célébré le service religieux pour Lamartine.

L'abbé de Ligonnès, neveu du poète, officiait. L'Union chorale du Creusot, l'Harmonie de Monceau-les-Mines et la Symphonie de Mâcon étaient chargées de la partie musicale.

M^{sr} Perraud, évêque d'Autun, a prononcé le panégyrique devant une foule nombreuse qui avait envahi l'église cathédrale de Saint-Vincent.

Le prélat académicien avait pris pour épigraphe de son discours un vers de Lamartine :

O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe !

Après avoir parlé de la famille de Lamartine et des exemples religieux qu'ils avaient sous les yeux, il nous montre l'orateur, le poète, étroitement attaché à l'idéalisme et réagissant toujours contre la philosophie matérialiste et athée de son époque : « Né en chrétien, il est mort en chrétien ! »

L'éloquent panégyrique de l'évêque est écouté avec recueillement. Il est aussi châté dans le fond que dans la forme.

C'est là la dernière cérémonie des fêtes qui laisseront à tous ceux qui y ont pris part un impérissable souvenir.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 octobre 1890.

Notre marché soutient vaillamment la crise monétaire qui impressionne si fortement les places étrangères. Le 3 0/0 se consolide à 94 fr.; le 4 1/2 0/0 à 106.47.

Les actions des grands Etablissements financiers ont une allure encore plus ferme. Le Crédit Foncier s'affermir à 1,290. La Banque de Paris progresse à 860. La Banque d'Escompte s'enregistre en hausse à 555. C'est jusqu'au 25 octobre courant que ses actionnaires ont le privilège de pouvoir souscrire aux actions de la Compagnie des Chemins de fer à voie étroite. Les statuts et tous renseignements sont envoyés sur demande adressée à la Banque d'Escompte, place Ventadour, à Paris. Le Crédit Lyonnais à 775 et le Crédit Mobilier à 445 ont un marché très animé. La Société Générale à 500 et la Société de Dépôts et Comptes courants à 605, au comptant, sont très solides. On sait que cette dernière va détacher le mois prochain un coupon semestriel de 7.50.

Les demandes d'actions de la Silver Glance sont de plus en plus nombreuses. La richesse de la mine, le pays où elle est placée, les affirmations des personnages les plus compétents au sujet de l'importance du filon et le dividende de 120 0/0 promis dès la première année font rechercher à juste raison un titre si modique de 25 fr.

Les obligations du chemin de fer de Portorico se traitent aux environs de 290. On comprend que des titres aussi bien garantis et par l'hypothèque qu'ils ont sur la ligne et par le

gouvernement espagnol soient aussi goûtés. Ils donnent 45 fr. d'intérêt et sont remboursables à 500.

Les Chemins Economiques font 418.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Jeudi 23 octobre

Le Petit Duc, opéra-comique en 3 actes.

1891. — L'Almanach illustré des Pilules Suisses est donné gratuitement dans toutes les pharmacies. Empressez-vous de le demander.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 18 Octobre :

TEXTE. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures. — Ce que l'on dit pour les placer, par Tristan. — Ce terrible Capitaine, nouvelle, par Gustave Guesviller. — A travers la science, par Emile Gautier. — Lettres d'un soldat, par Dick de Lonlay. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Bibliographie. — Echechs, par S. Rosenthal. — Récréations. — Sport. — Rébus.

GRAVURES : — M^{me} Rose Caron. — Les bas-fonds de Paris. — L'explosion de Bourges. — Hommage à la mémoire de Lamartine. — Beaux-Arts : Pêcheurs de coquillages. — La pêche aux harengs à Berck-sur-Mer. — Les livres illustrés. — Le mausolée de Frédéric III. — Frédéric, par Marcel Prévost. — Echechs. — Récréations. — Rébus.

Abonnements : Un an, 24 f. — Six mois, 13 f. — Trois mois, 7 f. — Un n^o, 50 c.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
Et Alcoolat composé
De A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
OREZZA
EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE
La plus riche en fer et en acide carbonique
SOVERAINE CONTRE :
GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang. — Consulter M^{rs} les Médecins.

LE LAPIN
MÉDAILLE
D'OR
PAPIER
A
CIGARETTES
EXTRA-SUPÉRIEUR
C. DUC
PLACE BELLEFÈRE, 13, LYON
PARIS - LYON - ANVERS

ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel.	le paquet	70
— Génie extra.	—	85
— Double pression.	—	95
Triple pression bougie Andrieux (article recommandé)	—	4.10

Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilog., 90 c.

Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 1.95.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 18 OCTOBRE 1890

Froment-commerce, Phecolitre	18 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	18 10	Veau	2 —
Méteil	14 35	Mouton	2 40
Seigle	10 60	Porc	1 60
Orge	11 25	Poulets la couple	4 —
Avoine	8 50	Dindonneaux	11 —
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	23 —	Oies	9 —
Haricots rouges	20 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	—	(Enfs la douzaine	1 20
Noix	17 —	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	16 —	780 kilog.	45 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzeine	40 —
Son	12 —	Paille	30 —
Pommes de terre, la barrique, 157 kilog.	54 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Farine, la casse de 157 kilog.	54 —	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. 0f. 35	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. 0f. 33 66	—	Charbon de terre	5 —

Cours des Vins

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 110 à 120
Champigny	120 à 130
Varrains	105 à 115
Bourgueil	120 à 130
Restigné	110 à 120
Chinon	105 à 115
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 130 à 140
Ordinaires, environs de Saumur	120 à 150
Saint-Léger et environs	100 à 115
Varrains et environs	120 à 125
Le Puy-Notre-Dame et environs	100 à 110
La Vienne	100 à 110
Cidre de Bretagne	la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie	45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	Phecolitre 66
Vinaigre de vin	24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 19 » à 19 »	de 9 » à » »	Saumur, de 18 30 à 18 50	de 8 50 à » »
Cholet, de 18 » à » »	de 8 50 à » »	Baugé, de 18 25 à 18 75	de 8 75 à 9 50
Segré, de 18 50 à » »	de 8 50 à » »	Beaupréau, de 18 50 à 18 75	de 8 50 à » »
Montfaucon, de 18 50 à 18 70	de 8 50 à » »	Montreault, de 18 50 à » »	de 8 50 à » »
Chemillé, de 18 75 à 19 »	de 9 » à » »	Champcoceaux, de 18 75 à 19 25	de 8 50 à » »
St-Florent-le-Vieil, de 18 75 à 19 25	de 8 50 à » »	Vihiers, de 18 75 à 19 25	de 9 » à » »
Brissac, de 18 75 à » »	de 8 » à 8 50	Chalonnès, de 18 50 à 18 75	de 8 25 à 9 »
Doné, de 18 75 à » »	de 8 50 à 9 »	Nantes, blés américains, de 25 » à 26 »	les 100 kilos.
		Bons blés français, de 23 75 à 24 25	les 100 kilos.

LA JEUNE MERE

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Il existe un grand nombre de journaux spéciaux qui apprennent aux jeunes femmes comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée : il y en a fort peu qui leur enseignent l'art de nourrir et d'élever leurs enfants.

Le journal *La Jeune Mère* s'adresse à l'expérience des mères et combat les préjugés nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions infantiles ; il enseigne aussi l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bien. Fondé il y a douze ans par le docteur Brochard, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On ne saurait trop applaudir aux facilités que l'on procure au public pour acquérir les livres utiles. Aussi nous empressons-nous de signaler à nos lecteurs l'heureuse idée qu'a eue la librairie Garnier, 6, rue des Saints-Pères, à Paris, en publiant par livraisons de 50 centimes sa remarquable collection de **Grands Dictionnaires** (Allemand-Français et Français-Allemand, Anglais-Français et Français-Anglais, Italien-Français et Français-Italien, Espagnol-Français et Français-Espagnol), dont le succès en volumes est toujours si vif.

Indispensables aux personnes qui font des langues vivantes une étude approfondie, ces ouvrages sont aussi précieux pour tout le monde, en ce qu'ils permettent à ceux qui ne connaissent pas la langue dans laquelle ils ont à correspondre, de se tirer d'affaire sans aucun autre secours.

La prononciation figurée que ces dictionnaires donnent respectivement dans les deux langues augmente encore leur intérêt, et leur exécution matérielle a été soignée de manière à donner satisfaction aux plus minutieuses exigences. (791)

Étude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Bois de chauffage

Le VENDREDI 24 octobre 1890, à une heure du soir, à la gare de Saumur-Etat, sise à Nantilly,

Il sera vendu :

Quinze stères de bois de chauffage en rondin sec.

Au comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais. (787)

Étude de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lèves.

A LOUER

Pour entrer en jouissance au 1^{er} novembre 1890 ou au 1^{er} janvier 1891

UNE

JOLIE MAISON BOURGEOISE

Avec Servitudes et Jardin

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux,

Actuellement occupée par M. Émile BEAUDOUIN.

Pour renseignements et traiter, s'adresser, soit à M. TAVEAU, expert à Bagnoux, soit au notaire.

A VENDRE

La Maison de TISSIS ET CONFECTIONS

De M. THIAU-GIBIER

A Gennes

Très bonne position.

A LOUER DE SUITE

au mois ensemble un VASTE MAGASIN un grenier au-dessus et une cave au-dessous, situés place du Roi-René, ancienne maison Hattat.

S'adresser à M. DOUSSAIN, liquidateur judiciaire, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de faillite,

Par adjudication, aux enchères publiques

VENDREDI prochain, 24 octobre courant, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, à l'hôtel de la Loire, au bord de l'eau, commune de Gennes,

M^e RENIER, huissier à Gennes-sur-Loire, vendra les objets mobiliers dont le détail suit : meubles meublants, literie, linge de corps et de table, batterie de cuisine, vaisselle, verres, bouteilles vides, vins, liqueurs et quantité de bons objets.

O. paiera comptant, plus 10 0/0.

AVIS

A l'occasion de la Toussaint

LA MAISON

MARTINEAU-DOC

41, RUE D'ORLÉANS

Saumur

Préviens sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un grand assortiment de couronnes funéraires en tous genres, aux prix les plus réduits, et défiant toute concurrence.

ÉTALAGE TOUTS LES JOURS

A LOUER

MAISON ET MAGASIN

Rue Nationale,

Comprenant : 1^{er} et 2^e étage, cour, cave, grenier, buanderie, etc.

S'adresser au bureau du journal.

LA DIRECTION de l'Anti-Kypros emploierait un ménage, l'homme sachant emballer, un menuisier de préférence ou tonnelier, la femme adroite et intelligente ; et des ouvrières actives et sérieuses. Bons certificats exigés.

S'adresser à M. Ch. CARICHOU, à la villa Angelo, à Beaulieu.

ON DEMANDE une Apprentie couturière. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une place de Garde particulier. Le postulant se chargerait d'une partie de jardinage. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande le mari comme cocher et la femme comme cuisinière ou femme de chambre, ou bien le mari se placerait seul. S'adresser au bureau du journal.

Une bonne Cuisinière demande à se placer. S'adresser au bureau du journal.

CLERC Un notaire de l'arrondissement de Saumur demande un principal Clerc capable. — S'adresser au journal. (704)

JEUNE HOMME disposant de quelques heures demande à faire des écritures. S'adresser au bureau du journal.

MAISON SAINTON-GUILLON SPÉCIALITÉ de BLANC Demande un Employé

PILULES BEECHAM

Célèbre Remède anglais contre les MALADIES du FOIE, de l'ESTOMAC et des NERFS : Accumulation de bile et de glaires, constipation, migraine, etc.

Les PILULES BEECHAM purifient le sang et en régularisent le cours : aussi sont-elles très recommandées aux Dames.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre)

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec instruction détaillée.

Seuls représentants pour la France et ses Colonies :

Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées

1, Avenue des Champs-Élysées, 62

et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS.

DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE. Petites Boîtes, 1 f. 50.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois-An cres

ANCIENNE MAISON GUÉRINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Diners sur commande. — On porte à domicile

PRIX MODÉRÉS

ÉPICERIE PARISIENNE

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

IMBERT ET FILS

Chocolat Menier, marqué 2 fr. le 1/2 kil.	1.65
— Poulain, — 2 fr.	1.70
— du Planteur, — 2 fr.	1.70
— C ^o Coloniale, — 2 fr. 50	2.20
Collation des enfants, la boîte de 24 et 44 tablettes	1.80
Chocolats et Cacaos Félix Potin. — Chocolats et Cacaos d'Alguebelle.	

CHOCOLATS IMBERT

N ^o 1, bonne qualité, 1/2kil	4.20	N ^o 4 — supérieur	4.80
N ^o 2, santé surfin,	4.50	N ^o 5 double vanille,	2.10
N ^o 3 vanillé (recommandé)	4.60	Remise de 5 0/0 par 5 kilos (sauf n ^{os} 1 et 2).	

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

PHARMACIE A. CLOSIER

N^o 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.